

l'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA

Vosgien



Faire échec à la souffrance, à la peur et à la haine !

Contrairement à 2002, la faiblesse de la participation ne peut être convoquée pour expliquer le score de la haine. Gonflé par la souffrance, dopé par la peur, encouragé par les discours populistes, le vote pour l'extrême-droite s'est amplifié pour atteindre lors de ce premier tour de l'élection présidentielle de 2012 un niveau aussi inédit qu'insupportable.

Nous aurons à nous interroger, à interroger nos institutions, notre système démocratique, notre Ecole ; nous aurons à combattre en profondeur les injustices sociales, à exiger que la parole politique retrouve son crédit et que les détenteurs du pouvoir retrouvent la voie de l'exemplarité, pour détourner ces électeurs de cette impasse désespérée et pour les ramener dans le champ de l'expression civique républicaine.

Mais nous avons pour l'heure un rendez-vous à honorer après celui réussi du 1er mai, jour de l'expression syndicale des revendications sociales face à la crise et jour de refus de la préférence nationale. Ce rendez-vous est celui du second tour de l'élection présidentielle pour choisir notre avenir commun des cinq ans qui viennent.

Dans la rue comme dans les urnes, nous devons faire échec à la souffrance, à la peur et à la haine.

Stéphane DAVAL
Secrétaire Départemental du SE-UNSA 88

DEMAIN, après les présidentielles,
qui transformera
l'Ecole en France, et comment ?
Avec le **SE-UNSA**,
analysons les programmes
éducatifs des candidats !



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Le premier tour des élections présidentielles a rendu son verdict. Nicolas SARKOZY et François HOLLANDE seront face à face le 6 mai prochain.

En tant que syndicat de tous les enseignants de la maternelle au lycée, nous souhaitons ici **vous éclairer sur les projets éducatifs des deux candidats.**

Fidèle à notre ligne directrice et en respectant notre projet syndical (*), nous vous proposons dans ce bulletin une **analyse des deux discours de politique éducative** prononcés en février dernier par Messieurs Sarkozy et Hollande.

Ces deux analyses vous permettront de comparer point par point, thème par thème ce qui différencie les deux programmes. Vous serez ainsi en mesure de faire la différence au niveau des programmes sur l'Education.

Bonne lecture, et le 6 mai remplissez votre devoir citoyen, votez !

*L'équipe départementale
Le 30/04/2012*

PS : Notre syndicat ne vit que grâce à ses adhérents. Sans eux nous n'existerions pas. Qu'ils soient ici à nouveau remerciés de leur soutien.

Et pour ceux qui ne sont pas encore adhérents, un message : ne restez pas isolés, soyez solidaires, soutenez une action syndicale cohérente et réformatrice, adhérez au SE-UNSA !

() Le projet syndical du SE-UNSA est disponible sur demande à la section départementale ou académique. Il est aussi consultable sur notre site Internet national www.se-unsa.org (tapez « projet syndical Brest 2010 » dans le moteur de recherche). Notre projet syndical est étudié, amendé et voté tous les 3 ans par notre congrès. Nos mandats sont notre ligne « politique », garante de notre cohérence. Au SE-UNSA on ne change pas d'avis en fonction de la direction du vent ou de l'actualité. Chez nous pas de double langage et pas de retournement de veste permanent. Nos positions s'appuient sur un projet structuré qui va bien au-delà du simple horizon de l'école. Car pour nous changer l'école c'est aussi un moyen de changer la société. Ça aussi c'est une bonne raison de choisir le SE-UNSA et d'adhérer.*

Analyse générale du discours de François Hollande du 9 février.

François Hollande a présenté à Orléans, le 9 février 2012, le projet de « refondation » pour l'École qu'il souhaite porter s'il est élu Président. Il ne s'agit pas d'un discours programmatique mais de pistes, de principes à suivre, voire d'axes précis de changement qu'il convient de regarder de près.

Le SE-Unsa partage en grande partie le constat sur l'École dressé par François Hollande. Depuis cinq ans de pilonnage idéologique et budgétaire, les personnels vivent chaque jour la dégradation de leurs conditions de travail et le délitement d'un système scolaire de plus en plus injuste.

Au SE-Unsa, nous promovons un projet éducatif et syndical, au service d'une École réellement juste et plus équitable. Une École où les enseignants retrouveront enfin les moyens d'être fiers de leur métier. Si certaines perspectives intéressantes sont proposées, il demeure cependant des zones d'ombre et de flou. La priorité qu'il porte au premier degré est clairement affichée. Mais les problématiques du second degré, cependant bien réelles, donnent lieu à très peu de véritables propositions. Enfin, plusieurs sujets non traités dans ce discours mériteront d'être discutés, comme la revalorisation par exemple.

Retrouvez dans les pages qui suivent l'analyse détaillée.

Analyse générale du discours de Nicolas Sarkozy du 28 février.

Le discours de Nicolas Sarkozy sur l'Éducation, prononcé le 28 février 2012 à Montpellier, avance très peu de propositions. C'est un discours très politique, qui fait appel à toutes les valeurs traditionnelles de la droite en matière d'éducation (autorité, mérite, excellence, discipline, patrimoine) et qui sacrifie à bon nombre de clichés (baisse du niveau, pédagogisme des IUFM,...).

Il s'inscrit dans la logique de l'élitisme républicain, ne tenant aucun compte des apports des recherches et des évaluations internationales. C'est ainsi qu'il continue, au nom de l'égalité des chances, à promouvoir la déssectorisation, les internats d'excellence et les établissements de réinsertion scolaire. C'est ainsi qu'il propose de mettre fin au collège unique en recréant un palier d'orientation après la classe de 5^{ème}. Si on peut partager son opinion que tout ne se réduit pas à une affaire de quantité et que l'École doit changer, on cherche vainement quelles sont les pistes de changement susceptibles de mieux faire réussir tous les élèves qui nous sont confiés.

Porté par son souci de répondre à distance au discours de son principal adversaire, François Hollande, et d'en prendre le contrepied, il fait porter l'essentiel de ses propositions sur le collège, dénonce le corporatisme et les statuts et tente de jouer les familles contre les enseignants. De dialogue social, il n'est pas question.

Parce qu'il s'interdit tout investissement supplémentaire dans l'École, Nicolas Sarkozy ne dispose que d'une seule marge de manœuvre, le temps de travail des enseignants. Il leur propose donc de travailler plus, mais le marché qu'il leur met en mains est un marché de dupes, tout au moins en ce qui concerne les enseignants du second degré.

En conclusion, il est à noter que ce discours ne semble pas avoir marqué l'opinion. On est très loin de l'impact de « la lettre aux éducateurs » de 2007.

Retrouvez dans les pages qui suivent l'analyse détaillée.

Le système

<p>« J'ai décidé de faire de l'école maternelle et de l'enseignement primaire une priorité de mon action. »</p>		<p>« Mais c'est au collège que les risques d'échec scolaire restent les plus grands [...] Il faut repenser complètement le collège . »</p>	
L'école maternelle			
<p>- Je remonterai le taux de scolarisation chez les enfants de moins de trois ans, en priorité dans les zones de grande difficulté scolaire.</p> <p>- Je créerai une réelle obligation d'accueil pour le service public à partir de l'âge de trois ans et je la ferai respecter.</p>	<p>F. Hollande reprend l'engagement des lois d'orientation de 1989 et 2005 en promouvant la scolarisation précoce dans les zones en difficulté. Il ne s'engage pas au-delà.</p> <p>Pas de reprise du mandat du SE-Unsa de la scolarité obligatoire à 3 ans mais une « obligation d'accueil » dès 3 ans. Insuffisant, à nos yeux, pour assurer la pérennité de l'école maternelle dans le service public d'éducation.</p>	<p>Evoquée avec l'école primaire.</p>	
L'école primaire			
<p>- Le taux d'encadrement scolaire doit remonter, en particulier dans les écoles qui cumulent le plus de difficultés et aux moments-clés de la scolarité ; pour cela, je m'engage à ce que le principe dit "de plus d'enseignants que de classes" soit adopté et mis en oeuvre.</p> <p>- Les réseaux d'aides aux enfants en difficulté ont été laminés. Je les rétablirai.</p> <p>- Je ferai en sorte que les enseignants des classes charnières et décisives pour les apprentissages fondamentaux soient les plus expérimentés</p> <p style="text-align: center;">3</p>	<p>La proposition de « plus d'enseignants que de classes » sera mise en œuvre de manière différenciée. Dans un budget contraint, c'est une décision qui fait sens mais qui ne répond que partiellement aux besoins.</p> <p>Le rétablissement des RASED était une mesure attendue. A voir pour la mise en œuvre concrète.</p> <p>Pas un mot sur l'aide personnalisée. L'avenir de ce dispositif sera-t-il lié à la question des rythmes scolaires ?</p> <p>L'affectation d'enseignants expérimentés dans les classes « charnières » figure déjà dans les textes. Quels moyens nouveaux se donnera-t-on pour que ce soit le cas ?</p>	<p>- le bilan : L'école primaire recentrée sur les savoirs fondamentaux, la lecture, l'écriture, le calcul, l'enseignement de la morale, l'accompagnement éducatif ...</p> <p>J'ai voulu que les écoliers en difficulté puissent bénéficier de 2h de soutien par semaine. [...] Depuis que ce dispositif est en place, l'échec scolaire recule.</p> <p>- les perspectives : C'est à la maternelle et à l'école primaire que se livrent les premiers combats, les plus décisifs contre les inégalités. C'est là qu'il faut concentrer la lutte contre l'illettrisme avec l'objectif que pas un élève ne quitte le primaire sans maîtriser la lecture. C'est la raison pour laquelle la maternelle et le primaire, où les enseignants travaillent déjà plus longtemps que les autres, seront à l'avenir exonérés de la règle du non remplacement de 1 fonctionnaire sur 2 partants à la retraite.</p>	<p>Le SE-Unsa conteste les programmes de 2008. Quant à l'accompagnement éducatif, il reste offert uniquement dans les réseaux d'éducation prioritaire et n'a jamais connu l'extension promise par Darcos en 2008.</p> <p>L'affirmation du recul de l'échec scolaire s'appuie sur les résultats très contestables des évaluations CE1/CM2. Les évaluations externes indiquent un recul des performances de l'Ecole française depuis que la droite est au pouvoir.</p> <p>Le passage sur les perspectives figure dans la version écrite du discours de N. Sarkozy mais n'a pas été prononcé par le candidat. Oubli significatif ? Manque de conviction ? Pourtant, il s'agissait là de la seule annonce qui aurait pu réjouir les enseignants et les familles.</p> <p>Le maintien du nombre d'enseignants dans le premier degré au niveau où il se situe en 2011 n'est pas suffisant pour assurer le combat contre les inégalités.</p> <p>A noter, l'absence des RASED dans le discours</p>
Les évaluations			
<p>Les évaluations permanentes, qui aujourd'hui accablent les professeurs, les empêchent d'enseigner, angoissent les</p>	<p>Les évaluations CE1-CM2 vont disparaître sous leur forme actuelle, ce que nous demandons depuis leur</p>	<p>Pas de proposition.</p>	

<p>enfants et leurs parents, seront supprimées. Je suis favorable à l'évaluation de l'Ecole, mais à une évaluation indépendante et incontestable.</p>	<p>création. Evaluer les performances du système reste indispensable et nous sommes favorables dans nos mandats à des évaluations externes sur échantillon.</p>		
<p>Les rythmes scolaires</p>			
<p>Les rythmes scolaires devront être réformés pour donner aux élèves le temps d'apprendre, en allongeant le temps scolaire sur l'année et sur la semaine et en diminuant les surcharges journalières, sans diminuer le temps passé à l'école.</p>	<p>La question des rythmes est évoquée uniquement à propos de l'école primaire alors que la problématique est beaucoup plus large. La formulation est très alambiquée et ne permet pas de se faire une idée précise de la volonté du candidat. On croit comprendre qu'il s'agirait d'allonger l'année scolaire et la semaine (9 demi-journées ?) pour réduire la durée de la journée sans toucher au nombre actuel d'heures d'enseignement. Mais on ne sait pas si la base est la semaine de 24 heures ou celles de 26 !</p>	<p>Pas de proposition.</p>	<p>Etonnante cette absence de proposition quand on se souvient du « grand débat » sur les rythmes scolaires de 2010. Toujours est-il que Luc CHATEL, actuel ministre de l'Education Nationale, a annoncé des modifications prochainement.</p>
<p>Le collège</p>			
<p>Je refuse totalement les orientations précoces proposées par l'actuel gouvernement. Un collège qui réunit tous les enfants de la République.</p> <p>4</p>	<p>Pas de propositions pour le collège mais le refus affirmé de toute orientation précoce. C'est un premier acquis mais ce n'est pas suffisant. Comment refonder le collège pour qu'il soit accueillant à tous ? Aucune piste n'est tracée dans le discours, sinon celle du socle commun.</p>	<p>- Il faut réfléchir à ce qu'en 6e et en 5e, on puisse réduire le nombre d'enseignants en regroupant l'enseignement des disciplines littéraires d'une part et d'autre part celui des sciences, en formant des professeurs polyvalents. - A l'entrée de la 4e, le socle des savoirs fondamentaux étant consolidé, s'ouvrirait alors pour chaque élève l'heure d'un premier choix non plus subi mais voulu par chacun, en fonction de ses goûts et de ses aptitudes.</p>	<p>Nicolas Sarkozy reprend les propositions qu'il a déjà avancées sur le collège : la scolarité commune s'arrêterait à la fin de la classe de 5^{ème} et dès la 4^{ème}, se mettrait en place une diversification des parcours de formation. Le Se-Unsa conteste cette vision. C'est un renoncement grave à l'objectif de la scolarité obligatoire commune jusqu'à 15 ans, pourtant la meilleure garantie d'une performance élevée d'un système éducatif et la seule façon de ne pas entériner les inégalités sociales face à l'école. Nous revendiquons la transformation du collège unique plutôt que l'éviction des élèves qui ne rentrent pas dans un moule conçu pour les meilleurs. L'ouverture de la réflexion sur des professeurs polyvalents en 6^{ème} et 5^{ème} correspond à nos propres interrogations sur l'intérêt de réduire le nombre d'intervenants auprès des élèves.</p>
<p>Le lycée</p>			
<p>- faire de nos filières professionnelles des vraies filières d'excellence, avec des orientations positives et des débouchés assurés. Du CAP au diplôme d'ingénieur, c'est bien une élite</p>	<p>- Le discours se focalise sur la voie professionnelle, à transformer en voie d'excellence. Une voie qui prépare les diplômes du niveau V au niveau II, c'est notre mandat.</p>	<p>Pas de propositions sur le niveau lycée, aucune évocation de la voie professionnelle. Le seul point évoqué, c'est le baccalauréat : abaisser sans cesse le niveau du bac, c'est le condamner et</p>	<p>On ne voit pas vraiment le lien entre les pistes de réforme évoquées et leur motivation affichée, une exigence plus élevée, hormis le principe de notes éliminatoires dans les disciplines fondamentales.</p>

<p>professionnelle que nous devons former</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je veux que les lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, se rapprochent - Je réserverai aux bacheliers des filières technologiques et professionnelles les formations du supérieur qui étaient prévues pour eux et qui aujourd'hui leur sont trop souvent fermées 	<ul style="list-style-type: none"> - La priorité aux bacheliers technologiques et professionnels pour les formations bac+2 est déjà inscrite dans les textes. - L'appel à la création de « lycées polyvalents » est sur le fond intéressant mais peu crédible : le parc des lycées existants n'est pas transformable dans le court terme. - A noter que le discours ne remet pas en question la réforme du lycée, hormis sur un point précis, ajouté au discours prévu, le rétablissement d'un enseignement obligatoire d'histoire-géo en terminale S. 	<p>ouvrir la voie à la sélection à l'entrée de l'université. En le dévalorisant, on n'a rendu service à personne. Le baccalauréat doit être la mesure de la capacité à suivre un enseignement supérieur. Le baccalauréat, pour garder une valeur, doit refléter une exigence plus élevée. Moins d'options, moins d'épreuves facultatives, des notes éliminatoires dans les disciplines fondamentales, plus de place accordée au contrôle continu, un tronc commun encore plus important pourraient constituer les axes d'une réforme</p>	<p>Les autres propositions correspondent davantage à un souci de simplification, de rationalisation et donc d'économies budgétaires, ce qui en soit n'est pas condamnable... En revanche, moins d'options, un tronc commun encore plus important, ce sont encore des postes à supprimer...</p>
--	---	--	--

L'autonomie

<p>Pour former des citoyens libres, il faut des professeurs libres. Il faut, comme le disait déjà Jules Ferry, «<i>que vous ayez autant de liberté que de responsabilité</i>».</p> <p>Ce n'est pas là l'autonomie de la droite, celle des chefs d'établissement transformés en patrons, des écoles en entreprises, la concurrence s'installant entre professeurs, élèves, établissements.</p>	<p>La conception de l'autonomie développée, c'est celle de l'équipe pédagogique et pas celle du chef d'établissement. L'entrée est axée sur l'autonomie pédagogique plutôt qu'autonomie administrative, ce que demande le SE-UNSA.</p>	<p>Je souhaite donner à chaque établissement la possibilité de constituer de véritables équipes pédagogiques en lui donnant la liberté de recruter directement les professeurs avec une plus grande souplesse dans les régimes indemnitaires, différenciés, pour valoriser les enseignants qui veulent se consacrer à l'activité d'enseigner dans les établissements les plus difficiles.</p> <p>Ceux qui parlent des enseignants et qui ne leur font pas confiance, c'est ceux qui ne parlent que sur les statuts et sur le corporatisme. Nous, nous parions sur l'autonomie, sur leur expérience, sur leur savoir-faire. L'autonomie c'est faire confiance aux enseignants</p>	<p>La formulation est ambiguë : c'est l'établissement qui se verrait attribuer la liberté de recruter directement les professeurs. Pas de référence au chef d'établissement patron. Il n'en reste pas moins que c'est tout le système d'affectation qui se verrait bouleversé par cette approche.</p>
---	--	--	---

L'éducation prioritaire

<p>Il faudra relancer une politique d'éducation prioritaire sérieuse et dotée de moyens véritables : équipe pédagogique, temps de travail, affectation, déroulement de carrière et pérennité des équipes, coordination avec les autres institutions, formation continue spécifique....</p>	<p>L'affirmation d'une politique d'éducation prioritaire est rassurante. Les entrées pour la relancer sont multiples et relèvent largement de la gestion des personnels. Les négociations seront importantes sur ce dossier : comment attirer, stabiliser, accompagner les enseignants sans tomber dans la caricature de la gestion des ressources humaines des ECLAIR ? Le SE-Unsa sera porteur de propositions.</p>	<p>Pas de référence à l'éducation prioritaire mais bilan flatteur : -l'assouplissement de la carte scolaire même si toutes ses possibilités n'ont pas encore été exploitées - internats d'excellence dont le déploiement sur une grande échelle constitue une véritable révolution dans notre système scolaire en offrant aux enfants des milieux modestes qui veulent étudier les conditions matérielles et l'accompagnement qu'ils ne trouvent pas chez eux. - des établissements de réinsertion scolaire où nous mettons les cas les plus difficiles avec un encadrement renforcé pour donner une chance à ces adolescents de reprendre le chemin de l'école</p>	<p>Pas d'approche territoriale et sociale des inégalités scolaires mais défense de l'approche individualisée : réponses ciblées pour publics à profils particuliers. Peu importe que le nombre d'élèves concernés par ces solutions différenciées soit ridicule par rapport à ceux qui sont dans la scolarité ordinaire. Ils servent de vitrine et d'alibi à une politique fondamentalement inégalitaire, celle qui met en avant le pseudo-mérite individuel.</p>
--	---	--	---

Pédagogie et éducation

<p>« Pour être une école de l'excellence, l'école française doit être plus égalitaire »</p>		<p>« L'autorité, la responsabilité, l'autonomie, l'expérimentation, l'individualisation, l'exigence intellectuelle et morale, le respect du travail, voilà sur quelles bases je vous propose de reconstruire l'école de la République. »</p>	
--	--	---	--

Le socle commun

<p>Il existe désormais un socle commun de compétences et de connaissances, inscrit dans la loi. Nous ne reviendrons pas sur ce principe. Les programmes de l'école primaire et ceux du collège devront, en concertation avec les personnels, être revus afin d'être en cohérence avec ce nouveau socle.</p>	<p>F. Hollande soutient la logique du socle, qui permet la continuité entre école et collège. C'est une victoire importante pour notre syndicat et plus largement pour les progressistes. A nous de proposer des évolutions dans la mise en œuvre du socle pour qu'il ne soit pas un outil technocratique sans lien avec les pratiques.</p>	<p>Le socle commun n'est pas cité dans le discours.</p>	<p>Une absence remarquable ! On savait la droite peu convaincue de l'intérêt du socle commun, voilà qui est confirmé...</p>
---	---	---	---

La pédagogie

Les pédagogies doivent évoluer, le travail en équipes doit être encouragé, le recours aux exercices, à l'implication des élèves, le changement des modes d'évaluation, tout ce qui concourt à enseigner différemment, à favoriser l'épanouissement de chaque élève, à organiser la progression et la réussite de tous, tout cela sera développé. Je veux la coopération plutôt que la compétition.

Rupture complète avec les discours de la droite, fini le mépris pour la pédagogie !

- La pédagogie ne doit pas l'emporter sur les savoirs. Ce fut la grande erreur du pédagogisme dont les IUFM ont trop souvent été l'instrument.
- l'organisation par disciplines de notre enseignement est une excellente chose. Mais ce principe ne peut pas être absolument intangible.
- La classe doit demeurer le modèle de référence de l'organisation scolaire [...] Mais là encore la rigidité absolue ne doit pas être de mise.
- Je ne suis pas favorable à la suppression du redoublement qui serait un signal de complaisance coupable donné aux enfants et aux parents et pas davantage à la suppression des notes encore réclamées par certains qui n'est rien d'autre qu'une forme de démagogie.
- je suis favorable à la généralisation des groupes de niveau par matière à l'école primaire, comme au collège et au lycée.
- il faut une grande présence des adultes dans les établissements. Tous les enfants sont différents et la classe ne peut pas apporter une réponse adaptée à chacun. Or aujourd'hui les enseignants ne sont pas assez présents dans les collèges et les lycées en dehors des heures de classe. Il faut mettre des adultes dans les établissements pour écouter les enfants, pour les soutenir, les accompagner, les guider.

Une tarte à la crème de plus, sur le « pédagogisme » et les IUFM.

- Maintien du redoublement et des notes : la vision du redoublement est caricaturale, car elle traduit une vision de la difficulté scolaire comme une résultante de l'absence de travail de l'élève qu'il ne faudrait pas encourager dans sa supposée « paresse ». Les notes chiffrées induisent une logique de compétition qui ne devrait pas avoir sa place dans la scolarité obligatoire, lieu de la promotion de tous.
- assouplissement du cadre disciplinaire et modularité des groupes tout en gardant la classe comme référence : RAS
- Le SE-Unsa est opposé aux groupes de niveau dont la recherche a montré l'impact négatif sur les acquisitions des plus faibles sans apporter de progrès notables aux plus forts. Il revendique plutôt le travail collaboratif autour de groupes de projets et des regroupements ponctuels (groupes de besoins).
- La présence des adultes dans les établissements est souhaitable mais pour le SE-Unsa, cela passe par davantage d'adultes et non pas par un service plus lourd pour les personnels.

Les contenus

<p>Je lancerai un grand plan quinquennal pour l'éducation artistique.</p> <p>Je développerai la culture scientifique, qui ne doit pas être seulement un instrument de sélection mais une culture de l'expérience, de la recherche, de l'observation, de la créativité.</p> <p>Je favoriserai la pratique du sport et, pour cela, le développement d'équipements sportifs aujourd'hui en nombre très insuffisant.</p> <p>Je veux aussi un grand progrès et un grand effort pour l'éducation.</p>	<p>Rupture là aussi avec le discours sur les « fondamentaux ». L'éducation est globale. Elle inclut éducation artistique, culturelle, scientifique, sportive et numérique. Les partenariats avec les structures artistiques et culturelles, le mouvement associatif et les collectivités devraient connaître un nouvel élan.</p>	<p>- Rien sur l'EPS, rien sur l'éducation artistique et culturelle, rien sur les NTIC.</p> <p>- Je suis convaincu que nous ne pouvons pas faire un plus beau cadeau à nos enfants qui passent tant de temps devant leur écran, que de leur faire aimer les livres, que de leur faire aimer les plus beaux textes de notre littérature, que de leur faire découvrir les plus grands chefs-d'œuvre de l'art, de la musique, du théâtre et du cinéma. Ce n'est pas dépassé de dire cela. Justement, quand on ne dit pas cela on n'est pas à la hauteur de ses responsabilités. Je suis convaincu que c'est plus que jamais le rôle de l'école de faire découvrir, de faire aimer ce qui demeure éternellement grand et éternellement beau.</p>	<p>Une évolution remarquable par rapport à l'image que s'était fabriqué N. Sarkozy (polémique sur La Princesse de Clèves) : la transmission de la culture patrimoniale est au cœur de la mission de l'Ecole.</p> <p>C'est une mission essentielle mais ça n'est pas la seule !</p>
---	--	---	--

Les personnels

	<p>« A plus d'enseignants moins bien payés, je préfère moins d'enseignants beaucoup mieux payés. »</p>	
--	---	--

La formation initiale

<p>Les universités conserveront la responsabilité de cette formation. Les actuels IUFM se transformeront en Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education. L'année de stages sera rétablie.</p> <p>Je souhaite que tous les professeurs, quels que soient leurs niveaux de recrutement, qu'ils se destinent à enseigner en maternelle ou à l'université, partagent un moment de formation commun. Pour remédier à la crise du recrutement, mais aussi pour redonner à l'Education nationale son rôle exemplaire de promotion sociale et républicaine, pour permettre aux étudiants de milieux modestes qui souhaitent devenir enseignants mais ne peuvent financer des études longues de le faire, une filière de pré-recrutements sera mise en place. Dès la licence, les étudiants intéressés pourront se présenter à ces recrutements.</p>	<p>Les propositions reprennent en grande partie les mandats du SE-Unsa tant dans la création d'une « Ecole » professionnelle, que d'un corpus de formation commun et d'une année de stage. Il reste maintenant à déterminer la part des périodes de stage ainsi que la nature des formateurs.</p> <p>Le rôle des universités est réaffirmé.</p> <p>C'est pour le SE-Unsa, un début de transcription du socle commun dans la formation initiale des enseignants et personnels d'éducation.</p> <p>L'accent est également mis sur la préprofessionnalisation et les aides aux étudiants d'origine modeste, reprenant là encore deux propositions du SE-Unsa.</p>	<p>On ne peut plus laisser des jeunes enseignants livrés à eux-mêmes devant des classes de plus en plus difficiles. Dans la société qui est la nôtre, l'apprentissage des savoirs fondamentaux exige des compétences qui n'étaient pas aussi nécessaires dans le passé. L'expérience m'a convaincu que la réforme de la formation des enseignants par les universités appelait un pré-recrutement et un développement de l'alternance.</p>	<p>La nécessité d'une formation initiale est confirmée.</p> <p>Les pistes d'évolution sur le dossier ne sont pas développées : on en reste à la solution de l'alternance pour parer à la chute des candidatures.</p> <p>Ceci ne correspond pas à nos mandats.</p>
---	--	---	---

Le métier

<p>Refuser d'entrer dans la discussion du statut, ce n'est pas pour autant considérer que le métier ne doit pas évoluer,</p>	<p>A priori, pas de remise en cause du statut. Par contre, les missions seront au cœur des discussions. Pour le SE-Unsa, toutes les</p>	<p>Il n'y a qu'une seule solution, faire travailler les enseignants plus longtemps en les payant davantage.</p>	<p>La proposition qui a fait le « buzz ». Voir le communiqué de presse.</p> <p>Depuis le discours, le cabinet du</p>
--	---	---	--

<p>que ses missions ne doivent pas être discutées</p> <p>Si nous sommes prêts alors à reconstruire une formation des professeurs, initiale et continue digne de ce nom, alors pourquoi ne pas discuter aussi du métier d'enseignant pour le faire évoluer, le rendre plus attractif, plus heureux, plus efficace</p>	<p>missions aujourd'hui accomplies par les enseignants en dehors du temps de service (concertations, accompagnement éducatif, équipes éducatives...) doivent être prises en compte et reconnues.</p>	<p>Je propose que désormais tout enseignant qui voudra travailler plus puisse le faire avec 26 h de présence dans l'établissement au lieu de 18h de cours, avec en contrepartie une augmentation de son traitement de 25 %, soit près de 500 € net par mois.</p>	<p>ministère nous a apporté des éléments complémentaires : la proposition s'adresserait aux PE qui seraient intéressés par un enseignement polyvalent (lettres ou sciences) en 6^{ème} et en 5^{ème}. Le service serait de 21 heures de classe et 5 heures périphériques. Si la proposition peut attirer certains PE (un peu moins d'heures de classe et une rémunération supérieure), elle ne correspond pas à notre mandat de l'égalité des services selon le lieu d'enseignement.</p>
--	--	--	--

Les moyens

<p>Je rétablirai les postes supprimés ces cinq dernières années dans l'Education nationale : 60000 sur les 77000. Il faudra relancer une politique d'éducation prioritaire sérieuse et dotée de moyens véritables : équipe pédagogique, temps de travail, affectation, déroulement de carrière et pérennité des équipes, coordination avec les autres institutions, formation continue spécifique....</p> <p>Les réseaux d'aides aux enfants en difficulté ont été laminés. Je les rétablirai.</p> <p>Les personnels nécessaires à l'accompagnement des élèves en situation de handicap n'ont pas été renouvelés. Des auxiliaires de vie scolaire seront nécessaires.</p> <p>J'accorderai une part de l'effort de la Nation à l'Université pour réussir cette transition. (entre lycée et université)</p>	<p>Si la question des moyens est primordiale après cinq années de retraits massifs, elle doit être mise en regard des objectifs poursuivis.</p> <p>Comme on le voit, ce ne seront pas uniquement de postes d'enseignants. Par contre, aucune mention n'est faite pour l'aide aux directeurs d'école.</p>	<p>Comment faire alors quand il n'y a pas d'argent pour embaucher ? Comment faire quand, pour réduire nos déficits, il faut diminuer les effectifs en continuant d'appliquer la règle du 1 sur 2 aux collèges et aux lycées ?</p>	<p>Les effectifs enseignants continueront à diminuer sauf dans le premier degré. Aucun moyen supplémentaire à attendre.</p>
---	--	---	---

La méthode

« Je veux la plus grande concertation, je veux la concertation jusqu'au bout. »

« L'école, c'est l'affaire de tous. Ce n'est pas l'affaire d'une corporation, ni d'un statut. »

La démarche

Chacun pourra faire valoir sa conviction, chacun sera écouté, reconnu, respecté, mais il appartiendra aussi à chacun de savoir s'élever jusqu'à l'intérêt général, faire sa part du chemin, inscrire sa démarche dans cette perspective et vers cet objectif. Je suis prêt à tous les débats. Mais je refuserai toutes les hypocrisies. Je prendrai toutes mes responsabilités. Le chemin que je vous propose, c'est celui de la refondation, celui de la réforme globale.

Les choses sont claires : il y aura concertation mais chacun sera dans son rôle, tant les organisations syndicales que celui ou ceux qui conduisent la politique. Cette déclaration de principe met en avant l'intérêt général et pointe d'ores et déjà les principes des négociations. C'est bien ainsi que le SE-Unsa conçoit son rôle.

Je veux parler aux enseignants, mais je veux d'abord parler à toutes les familles de France qui s'inquiètent pour l'avenir de leurs enfants. Je le dis aux enseignants, je le dis aux syndicats, l'école ne peut pas être une grande cause nationale si l'on ne fait pas partager cette cause aux familles, si on les tient à l'écart, si on ne les associe pas, si on ne les écoute pas. Je veux écouter les enseignants, je veux écouter les syndicats, mais je veux écouter les familles qui ont leurs mots à dire sur l'école, sur ses missions, sur son avenir et sur son évolution.

Nous partageons la certitude que l'Ecole n'appartient pas aux enseignants mais qu'elle doit être l'affaire de tous. Pour autant, dans un contexte où le candidat déclare sa méfiance pour les corps intermédiaires, cette introduction du discours sonne moins comme la nécessité de rechercher un consensus sur l'Ecole que comme la volonté de « jouer » les familles contre les enseignants !
A quand un référendum sur le service des enseignants ?

Le calendrier

Viendra le moment, je l'ai annoncé, de la négociation, puis de la loi. J'ai fixé un calendrier. Concertations jusqu'à l'été, négociations durant l'été, loi d'orientation et de programmation à l'automne. C'est le rythme que nous devons tenir.

Le calendrier, très resserré, est plus politique qu'éducatif ou syndical. Il contraindra les syndicats à travailler très vite, pendant l'été, sans toujours avoir le temps de consulter leurs instances.

Pas de proposition.